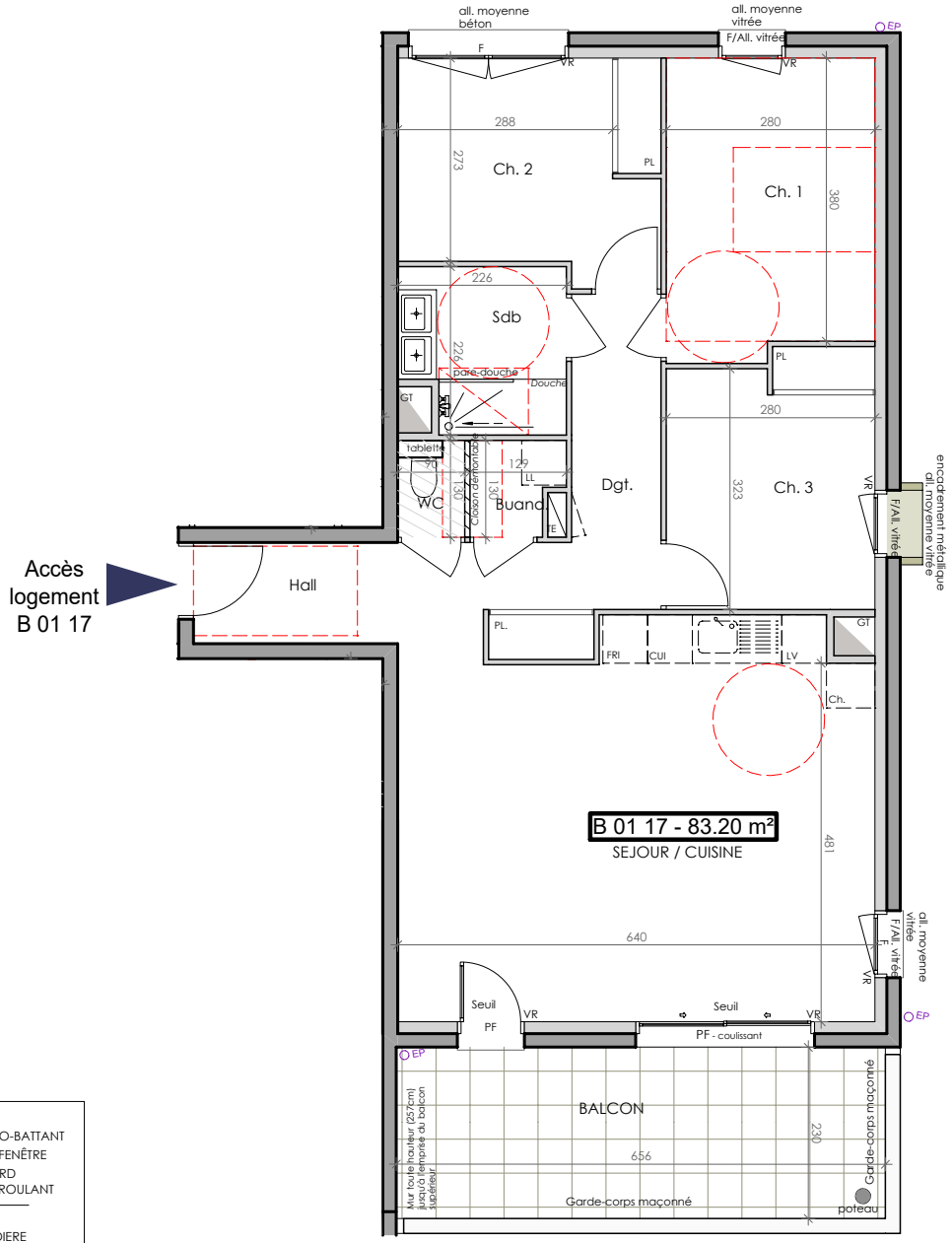

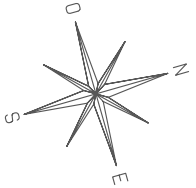

Gilles TRIGNAT RESIDENCES
UN ENGAGEMENT DE QUALITÉ. UNE SIGNATURE.

Le Bocage de Joanny



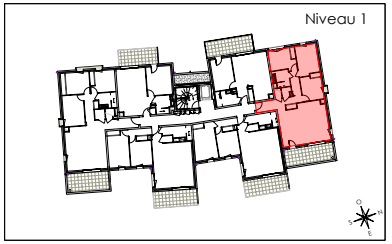

BATIMENT B

Appartement **T4**
n° **B 01 17** au niveau 1

HALL	4.80 m²
SEJOUR/CUISINE	33.50 m²
SALLE DE BAIN	4.70 m²
DEGAGEMENT	7.10 m²
CHAMBRE 1	11.00 m²
CHAMBRE 2 + PL	10.00 m²
CHAMBRE 3 + PL	9.40 m²
BUANDERIE	1.50 m²
WC	1.20 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	**83.20 m²**
BALCON	15.00 m²

LEGENDE :

TE	TABLEAU ELECTRIQUE	**OB**	OSCILLO-BATTANT
GT	GAINE TECHNIQUE	**PF**	PORTE FENÊTRE
F	FENÊTRE	**PL**	PLACARD
F/All. vitrée	FENÊTRE + ALLEGE VITREE	**VR**	VOLET ROULANT

EMPLACEMENTS ELEMENTS DE CUISINE :

LL	LAVE-LINGE	**Ch**	CHAUDIERE
LV	LAVE-VAISSELLE	**FRI**	REFRIGERATEUR
CUI	PLAQUES CUISSON		

POTEAU — RETOMBÉE DE POUTRE
FAUX-PLAFOND, SOFFITE — CLOISON DEMONTABLE

HAUTEURS ALLEGES :

All. basse	ENTRE 0 ET 50cm ht.
All. moyenne	ENTRE 50 ET 150cm ht.
All. haute	ENTRE 150 ET 190cm ht.

Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. Possibilité de modifications de dimensions et d'équipements en fonction des contraintes techniques de construction.
Les retombées, poutres, soffites, regards, édicules etc…prévus pour des raisons techniques de passage de réseaux et canalisations ne sont pas représentés sur le plan de vente et figurent aux documents techniques.
L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications en fonction des contraintes techniques issues de l'étude de l'ingénieur VRD (escaliers, rampe, enrochement, murs de soutient de terre, nivellement de terrain, talus, différences de niveaux, réseaux, regards, collecteurs.....).
Les pentes des jardins seront adaptées aux contraintes techniques du site. le terme « seuil » est utilisé pour une hauteur comprise entre 0 et 10 cm, le terme « marche » est utilisé pour une hauteur supérieure à 10cm

Echelle : 0 0,5 1m 2m
Date : 04/07/2022
Indice : A

ARCHITECTES :
ISIS Architecture & Urbanisme
5, rue Taillefer
38400 St Martin d'Hères
Tél. 04 76 62 89 65
Web : https://www.agence-isis.com/